Siphem
Syndicat interterritorial pour l'Habitat et la Maitrise de l'Energie

Documents à fournir pour constituer la demande de logement

Pour l'ensemble des personnes concernées par la demande de logement

Afin de faire l'étude de votre demande, fournir une photocopie :

- De la carte nationale d'identité ou passeport ou titre de séjour en cours de validité (recto verso) ;
- Du livret de famille complet si enfant à charge ;
- De l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 et celui de 2026 sur 2025 (toutes les pages) ;
- Des 3 derniers justificatifs de ressources : bulletins de salaire, attestation France Travail, indemnités journalières, rente, pension de retraite, CAF, etc. ;
- Du contrat de travail ;
- De l'attestation CAF ou MSA de moins d'un mois ;
- De l'attestation de loyer de moins d'un mois OU 3 dernières quittances de loyer OU attestation d'hébergement de moins d'un mois avec la copie de la pièce d'identité de l'hébergeur.

En plus, suivant la situation personnelle du ou des demandeurs :

- Du jugement du JAF concernant la garde des enfants ;
- De l'ordonnance de non conciliation en cas de divorce ou requête / assignation devant le JAF si divorce par consentement mutuel ;
- Du congé en cas de reprise du logement par le propriétaire ;
- De la taxe foncière si propriétaire ;
- Du justificatif de vente si vente en cours du logement ;
- De la procédure d'expulsion : assignation à comparaitre, jugement ou commandement de quitter les lieux ;
- Du plan de surendettement.

Documents à nous transmettre :
- Soit à la Maison de l'Habitat et de l'Énergie lors d'un rendez-vous ;
- Soit dans la boite aux lettres ;
- Soit par mail à lea-gaultier@siphem.fr

La Maison de l'Habitat vous accueille *sur rendez-vous*
47 Avenue du Général De Gaulle 33190 GIRONDE SUR DROPT
Lundi de 13h30 à 16h30
Mardi, mercredi et jeudi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Vendredi de 09h00 à 12h30
Léa GAULTIER 05.56.71.70.26

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé destiné à assurer l'accompagnement technique, administratif et financier des ménages, entreprises et collectivités, dans le cadre de leur projet et pour lequel ils ont sollicité le SIPHEM.

Pour toute question relative au traitement de vos données personnelles ou pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le SIPHEM à l'adresse suivante : info@siphem.fr
Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).